

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance de Comité
Lundi 1^{er} septembre 2014
Salle du Conseil municipal de la Mairie
à 10h

Sont présents : voir la liste signée des présences
Excusés : Alexander HAWTHORNE
Absents : aucun

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président Raymond JEANRENAUD ouvre la séance à 10h.
Il remercie les membres de leur présence.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2013

Le PV de la séance du lundi 28 avril 2014 doit être corrigé et amendé.
Christopher SHORROCK s'en chargera.

3. Divers

Le Maire nous rejoint en début de séance.

Il nous donne quelques explications concernant le Conseil des Anciens.

Le Conseil des Anciens a été créé en 1993 par le PDC. Il s'appelait alors le Conseil des Sages. Son but a toujours été d'assurer la liaison avec le Conseil Municipal. Il ne doit en aucun cas être le doublon de celui-là. Le Conseil est apolitique et a un rôle consultatif. Il est élu par les Conseillers Municipaux. Le Conseil Municipal est submergé de travail et il faudra éviter de le solliciter notamment durant les mois de juin et décembre de chaque année.

On a vu dans d'autres communes des démissions de conseillers du à la surcharge de travail. A partir de cet automne la législature des élus de la Commune passera à 5 ans. (5ans et demi pour la prochaine qui débutera exceptionnellement en septembre et non en janvier comme à l'avenir). Le Conseil Municipal se réunit régulièrement et procède par exemple à la révision de certains articles de loi de la Commune.

Le Président remercie le Maire de sa présence et nous passons aux questions.

Christopher SHORROCK se plaint du manque de contact avec le Conseil Municipal. Le Maire va transmettre cette observation aux gens concernés..Il faut garder le contact mais le Maire rappelle le problème de surcroît de travail auquel doit faire face le Conseil Municipal. Notre Président mentionne encore une fois qu'il est en rapport avec la Mairie. Reymond JEANRENAUD et le Maire nous redemandent notamment d'assister aux réunions du Conseil Municipal. C'est non seulement intéressant mais aussi très sympathique et convivial. Notre Conseil propose qu'il soit consulté avant les réunions du Conseil Municipal. Le Maire est d'accord.

Il nous fait part du manque de bénévoles concernant les restaurants scolaires et le pédibus. Jean-Marie SCHALLER demande ce qui va se passer après la démission de Monsieur Yves MEYNARD. Notre invité précise qu'une élection aura lieu le 28 septembre pour le remplacer et que nous recevrons les informations assez tôt. Notre Président et le Maire nous redisent que le meilleur moyen d'agir au sein de la Commune est de se présenter aux élections. Les Membres proposent de répéter ces demandes dans le bulletin de la Commune. Josiane MAGNENAT suggère de prendre contact avec la Présidente du restaurant scolaire afin de pallier le manque d'effectif. Marthi HUNGAR propose de se charger de cette démarche. Le Maire nous quitte à 11h00 et nous le remercions à nouveau.

4. Divers

Le Président propose que 2 nouveaux Membres se joignent à notre Conseil et demande à Christopher SHORROCK d'y participer. Il accepte.

José PITTET indique que 5 personnes formant le Bureau serait plus démocratique qu'un nombre pair. La remarque est acceptée et Bernard EICH accepte d'être nommé comme cinquième Membre.

Christopher SHORROCK nous informe que la visite des serres Cudet aura lieu le 26 septembre 2014 à 10h00 et sera suivie par un repas au restaurant le Franco-Suisse. Le nombre des participants est limité à 20.

Josiane MAGNENAT participera avec Marthi HUNGAR à la mise sur pieds d'un programme de loisirs pour les aînés de la Commune. José PITTET se demande si la création d'un club des aînés serait la bienvenue. Il faudrait alors trouver des participants à l'organisation et un local. L'ancienne salle des cuisines scolaires ne paraît pas convenir à cause des escaliers.

Georgette PUGIN nous invite à consulter le texte qu'elle nous a fait parvenir concernant les commissions s'occupant de l'habitat et des loisirs.

Une inauguration de la fin du chantier de la correction de la Drize près de la Grand'Cour est prévue le 18 septembre à 11h30.

La séance est levée à 11h55.

Le secrétaire
Jean-Jacques CHEVALLEY

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 17 novembre 2014 à 10h00